

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du Jeudi 2 juillet 2020

Objet : Affectation du résultat 2019 Budget Principal

L'an deux mille vingt,
Le 2 juillet à 19 h 00,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie
d'Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches: Jean-Paul CONSTANT, Marjolaine LEVEQUE, Julien DELEMONTEX,

Magland : Johann RAVAILLER, Jeanne VAUTHAY, Laurène CAUL-FUTY, Stéphanie
FERRAND, Sophie DEPOISIER, Sabine TOUNA

Etaient excusés: Peter JULES, Rozenn DURAND, Inès NAVILLOD, Gwenaël RUAU,
Kader KHADRAOUI,

Marjolaine LEVEQUE a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Présents : 9

Votants : 8

Votes pour : 8

Date de convocation : 24/06/2020

Date d'affichage : 25/06/2020

- Votes contre : 0 - Abstention : 0

Monsieur Le Président de séance ouvre la séance et demande à Madame BOULANGER
Sabrina de bien vouloir présenter l'affectation des résultats 2019 du budget principal.

Monsieur Le Président précise que suite à la situation sanitaire dû au COVID-19, des
pertes de recettes de taxe de séjour ont été constaté et qu'il est préférable pour l'équilibre
du budget de revoter l'affectation des résultats du budget principal.

1/ Compte Administratif 2019 – Budget Principal.**Fonctionnement :**

Recettes réelles	5 277 614,05 €
Excédent de fonctionnement reporté	75 672,92 €
Recettes totales	5 353 286,97 €
Dépenses totales	5 208 443,44 €
Excédent de fonctionnement	144 843,53 €

Investissement :

Recettes réelles	1 428 471,20 €
Excédent d'investissement reporté	404 468,94 €
	1 832 940,14 €
Dépenses totales	659 666,98 €
Excédent d'investissement	1 173 273,16 €
Restes à réaliser	-314 956,80 €
Total	858 316,36 €

Affectation du résultat

Monsieur Le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit et se retire pour le vote,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0 €
Compte 001	Excédent d'investissement reporté	1 173 273,16 €
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	144 843,53 €

DECLARE que l'affectation des résultats sont approuvés sans observation ni réserve de sa part.

Votants : 8

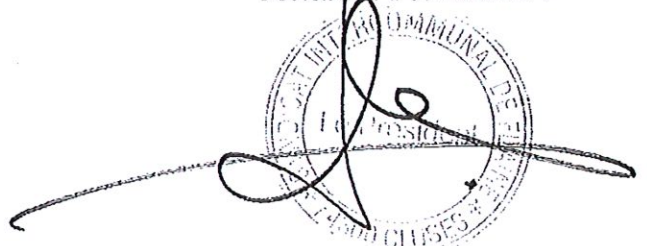
Voix pour : 8

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Pour copie conforme au registre

Le Président
Johann RAVAILLER



IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Le Président,
A 74300 FLAINE, le
Le Le Président,

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 8
VOTES : Pour : 8
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session
A 74300 FLAINE, le 02/07/2020

Date de convocation : 24/06/2020

Les membres du Comité syndical,

Johann RAVAILLER- Président - Titulaire Magland	
Jean-Paul CONSTAT - Vice-Président - Titulaire Arâches	
Peter JULES - Titulaire Arâches	
Marjolaine LEVEQUE - Titulaire Arâches	
Rozenn DURAND - Titulaire Arâches	
Inès NAVILLOD - Titulaire Arâches	
Laurène CAUL-FUTY - Titulaire Magland	
Kader KHADRAOU I- Titulaire Magland	
Stéphanie FERRAND - Titulaire Magland	
Jeanne VAUTHAY - Titulaire Magland	
Julien DELEMONTX - Suppléant Arâches	
Gwenaël RUAU - Suppléante Arâches	
Sophie DEPOISIER - Suppléant Magland	

Envoyé en préfecture le 20/10/2020

Reçu en préfecture le 20/10/2020

Affiché le



ID : 074-257400135-20200702-D2020_017-DE

Syndicat Intercommunal Flaine - - Budget Principal

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Sabine TOUNA - Titulaire Magland

Certifié exécutoire par le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A 74300 FLAINE, le